

REGLEMENT

POUR LA JOURNEE DU 29 MARS 2019

La Commission « Sport dans l'Entreprise » organise le **Vendredi 29 mars 2019** à partir de 19 heures 30 à la salle Jean Bigot à Joué-lès-Tours, un grand Challenge du Sport dans les entreprises. Ouverture de la salle à 19 h. (**Près du lycée Jean Monnet et de l'Intermarché**)

Article 1 :

Pour pouvoir participer à ce tournoi par équipe, il faut être salarié(e) d'une entreprise ou d'une corporation et venir avec un joueur de la même entreprise ou corporation.

Article 2 :

Un(e) seul(e) licencié(e) ou ancien de la FFTT licence traditionnelle **par équipe** sera autorisé(e) à participer.

Article 3 :

Le prix d'engagement de ce tournoi est de 10 € par joueur et les droits d'engagement seront versés à l'association TORNADO
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de CILTT.

Article 4 :

Chaque équipe peut être composée de 2 ou 3 joueurs.

Article 5 :

Les parties se jouent suivant la formule Coupe Davis.

Article 6 :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'organisation des manifestations suivant le nombre d'inscriptions.

Vu le succès des saisons passées, nous ne prendrons que les 64 premières équipes qui s'engageront. Le nombre d'engagements sera limité à 5 équipes par Entreprise.

Article 7 :

Il est conseillé pour tous les non-licenciés de venir avec un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis de table. A défaut, ils devront **obligatoirement** remplir et signer « l'attestation sur l'honneur de non contre indication à la pratique du tennis de table ».

Article 8 :

Chaque participant(e) devra être muni de chaussures de sport (**obligatoire**) et s'engage à respecter les lieux et le matériel mis à disposition. Des raquettes pourront être prêtées.
Un bon esprit sportif est souhaité.

Article 9 :

A l'issue de la compétition le challenge du Conseil Départemental (remis en jeu l'année suivante) sera remis à l'Entreprise ayant les meilleurs résultats sur 3 équipes.

Des coupes seront remises aux vainqueurs et des récompenses à tous les participants.

Les Entreprises qui veulent se faire connaître peuvent apporter de la documentation ainsi que des lots qui seront remis aux participants.

A la fin de la manifestation, un buffet sera offert aux participants.

« BIEN DANS SA PEAU AVEC LES CORPOS »